

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 10 juillet 2020 à 20h00

L'an deux mille vingt, le 10 juillet, à 20 heures ;Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la salle de la communication, sous la présidence de Monsieur JOUILLEROT Gérard, maire.

Etaient présents : Gérard JOUILLEROT, Marcel SALLES, Gilles PETIT, Magali SCHNEIDER, Martial VAUTHERIN, Méline BONDENET, Véronique DELAGRANGE, Nathalie HOUILLON, Julia ROBERT, Florence SUZANNE, Romain PRETET, Jean-Paul VAUTHERIN, Jérôme VIVOT.

Absences excusées : Claude INVERNIZZI et Jérôme GUENOT

Florence SUZANNE a été désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

Approbation CR du CM du **12.06.2020**

1. Reprise des résultats des budgets annexes 2019
(Assainissement Anteuil, Glainans et Tournedoiz – Eau Glainans et Tournedoiz)
2. Affectation des Résultats 2019
3. Vote du Budget Primitif Communal 2020
4. Vote du Budget Primitif 2020 annexe lotissement ROSSÉ
5. Vote du Budget Primitif 2020 des Francas
6. Désignation des délégués Titulaires et Suppléants du CM en vue des élections sénatoriales
7. Admission en non-valeur des créances éteintes
8. Vente de bois à la société MARC
9. Attribution travaux rénovation Salle de la Communication
10. Attribution travaux ANC SCI Wilson la Douraise
11. Information et questions diverses

M le maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :

Remboursement des frais de Madame Patricia PETIT : accepté à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, M Le Maire souhaite renouveler et apporter au nom du conseil municipal son soutien aux 2 élus touchés par des dégradations et attaques personnelles que chacun condamne.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 juin 2020. Adopté à l'unanimité.

1. Reprise des résultats des budgets annexes 2019

Suite au transfert de compétences Eau et Assainissement de la commune d'Anteuil à la CC2VV au 1^{er} janvier 2020, les budgets annexes sont de ce fait dissous au 31/12/2019. Ils doivent être clôturés et les résultats repris sur le budget général de la commune d'Anteuil au budget primitif 2020. Considérant les résultats de clôture 2019 du budget annexe

assainissement Anteuil :

Section fonctionnement = + 13 710,25 €

Section investissement = + 86 392,82 €

Considérant les résultats de clôture 2019 du budget annexe **assainissement Glainans :**

Section fonctionnement = + 2 475,39 €

Section investissement = + 37 066,68 €

Considérant les résultats de clôture 2019 du budget annexe **assainissement Tournedoiz :**

Section fonctionnement = + 1 025,52 €

Section investissement = + 11 343,81 €

Considérant les résultats de clôture 2019 du budget annexe **eau Glainans :**

Section fonctionnement = + 12 765,53 €

Section investissement = + 82 947,26 €

Considérant les résultats de clôture 2019 du budget annexe **eau Tournedoiz :**

Section fonctionnement = + 4 252,98 €

Section investissement = + 18 279,69 €

Vote à l'unanimité

2. Affectation des résultats

Après avoir examiné et voté les comptes administratifs 2019 de la commune et des budgets annexes, les résultats seront repris et affectés suivant le détail ci-après :

• **BUDGET COMMUNE ANTEUIL :**

- un excédent de fonctionnement de **370 721,72 €**

- un déficit d'investissement de **93 808,21 €**

(Déficit *cumulé* – 81 967,56 et RAR – 11 840,65

• **BUDGET LOTISSEMENT EN ROSSE :**

- Résultat antérieurs reportés : **1 300 €**

• **BUDGET ASSAINISSEMENT ANTEUIL :**

- Excédent de fonctionnement de **13 710,25 €** Excédent d'investissement de **86 392,82 €**

• **BUDGET ASSAINISSEMENT GLAINANS :**

- Excédent de fonctionnement de **2 475,39 €** Excédent d'investissement de **37 066,68 €**

• **BUDGET ASSAINISSEMENT TOURNEDOIZ :**

- Excédent de fonctionnement de **1 025,52 €** Excédent d'investissement de **11 343,81 €**

• **BUDGET EAU GLAINANS :**

- Excédent de fonctionnement de **12 765,53 €** Excédent d'investissement de **82 947,26 €**

• **BUDGET EAU TOURNEDOIZ :**

- Excédent de fonctionnement de **4 252,98 €** Excédent d'investissement de **18 279,69 €**

Vote à l'unanimité

3. Vote du Budget Primitif d'Anteuil

Monsieur le maire présente le budget primitif 2020 du budget principal d'Anteuil.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
Chapitres		Voté
011	Charges à caractère général	242 850,00 €
012	Charges de personnel	149 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	167 210,00 €
66	Charges financières (intérêts d'emprunts)	15 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	18 518,51 €
042	Opérations d'ordre entre sections	12 272,00 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	15 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	326 522,94 €
	TOTAL DEPENSES	946 873,45 €
RECETTES		
Chapitres		Voté
70	Produits des services	58 100,00 €
73	Impôts et taxes	322 200,66 €
74	Dotations et participations	108 019,21 €
75	Autres produits de gestion courante	41 500,00 €
76	Produits financiers	2,19 €
77	Produits exceptionnels	1 836,67 €
013	Atténuation de charges	10 000,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	263,33 €
002	Excédent reporté	404 951,39 €
	TOTAL RECETTES	946 873,45 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Chapitres		Voté
16	Remboursement d'emprunts	197 675,00 €
21	Immobilisations corporelles	266 533,48 €
040	Opérations d'ordre entre sections	263,33 €
<i>RAR 2019</i>	<i>Reste à réaliser</i>	<i>11 840,65 €</i>
10	Excédent de fonctionnement	101 226,95 €
	TOTAL DEPENSES	577 539,41 €
RECETTES		
Chapitres		Voté
10	Dotations fonds divers réserve (hors 1068) FCTVA	91 611,56 €
13	Subventions d'investissement	4 240,86 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	670,00 €
001	Solde d'exécution investissement reporté	142 222,05 €
040	Opération d'ordre entre sections	12 272,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	326 522,94 €
	TOTAL RECETTES	577 539,41 €

Vote à l'unanimité.

4. Vote du Budget Primitif Lotissement en Rossé

Monsieur le maire présente le budget primitif 2020 du budget du Lotissement en Rossé dont la balance est la suivante :

Section de fonctionnement : équilibrée à 48 869.10 €

Section d'investissement : équilibrée à 48 869.10 €

Vote à l'unanimité.

5. Vote du Budget Primitif des Francas

Monsieur le maire fait part au conseil qu'il y a lieu de valider le budget des Francas pour la période scolaire 2020 - 2021.

Budget total des Francas : **96 923 €** *Participation communale* : **63 206 €**

Participation des Familles : 25 741 € Participation autres organismes : 7 976 €

La commune participe à hauteur de : 65,2 % du budget annuel.

Vote à l'unanimité.

6. Vote des représentants aux élections sénatoriales

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2020. Le conseil municipal doit élire 3 délégués titulaires et 9 délégués suppléants,

Sont élus délégués titulaires : Gérard JOUILLEROT, Martial VAUTHERIN, Magali SCHNEIDER

Sont élus délégués suppléants : Gilles PETIT, Jean-Paul VAUTHERIN, Marcel SALLES, Nathalie HOUILLON, Véronique DELAGRANGE, Jérôme VIVOT, Mélitine BONDENET, Julia ROBERT, Florence SUZANNE

7. Admission en non-valeur des créances éteintes

Madame OUDOT, Trésorière de l'Isle sur le Doubs a présenté une demande en non-valeur pour un montant global de 2 803,19 €, réparti sur 2009, 2010, 2011, 2013, 2013 et 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce contre la prise d'admission en non-valeur :

Pour : 0

Abstention : 3

Contre : 10

8. Vente de bois à la société Marc

Suite à abattage sécuritaire de bois notamment frênes et sapins sous la ligne électrique à TOURNEDOZ, il est proposé de vendre ce lot de bois à la société « MARC » pour un montant global de **674 €**

Vote à l'unanimité.

9. Attribution des travaux pour rénovation de la Salle de la communication

Ces travaux concernent la rénovation des peintures intérieures de la salle ainsi que des communs.

Monsieur le Maire fait part au conseil des devis présentés par 2 entreprises.

- Devis de la société Mon Désir pour un montant Ht de 10 094,50 €
- Devis de la société Lesourd pour un montant Ht de 7 484,00 €

Après analyse des 2 prestations, le conseil municipal décide d'attribuer ces travaux à la société LESOURD pour un montant de **7 484,00 € HT** soit **8 980,80 € TTC**.

Vote à l'unanimité.

Attribution des travaux à la Douraise

Ces travaux concernent la partie assainissement non collectif de la SCI Wilson implantée sur secteur de La Douraise.

Après avoir rappelé les termes des engagements de la commune sur délibération du 10 juin 2016, Monsieur le Maire fait part au conseil des devis présentés par 2 entreprises.

- Devis de la société DODIVERS TP pour un montant HT de 11 782,00 €
- Devis de la société CALLERAND SARL TP pour un montant HT de 12 235 €

Après analyse des 2 prestations et notamment, la tenue des éléments du cahier des charges contenues dans les différents devis, le conseil municipal, à l'unanimité se prononce pour attribuer ces travaux à la société CALLERAND SARL TP pour un montant de **12 235,00 € HT** soit **14 682,00 € TTC**.
Vote à l'unanimité.

10. Remboursement de frais à Madame Patricia PETIT

Concerne un remboursement de 42 € pour l'achat de fournitures pour la confection des masques réalisée par nos dames bénévoles. Vote à l'unanimité.

11. Infos diverses

Présentation de devis retenus pour divers travaux :

- *- Abattage bois en la Covre par la société Pierrot pour un montant de :2 350 € Ht
- *- Abri OM salle de la communication par la société SETTRA montant : 2 550 Ht
- *- Chariot pour brulage à gaz d'un montant de 2 340 € Ht
- *- Achat de 10 tablettes numériques pour l'école pour un montant de 3953 € Ht, subventionné à 50%.

Autres Infos :

*- Le directeur départemental des Finances publiques a désigné commissaires de la **CCID** : -
Titulaires :M DUQUET Claude, M VAUTHERIN Martial, M GUENOT Jérôme, M COUTURET Jean Louis, M CALLERAND Philippe et M VAUTHERIN Michel.

Suppléants : M SALLES Marcel, M PETIT Gilles, M INVERNIZZI Claude, Mme ROBERT Julia, M AUBRY Jean et Mme VONIN Geneviève.

*- Un remboursement de l'état de 416,50€ pour la première opération d'achat de masques confectionnés par nos bénévoles. La facture était de 897€.

Fin de séance : 22h 45

M le Maire



